

---

Autonomie

# Au Bois Bouchaud, parents, enfants et seniors construisent un avenir ensemble

mai 2018

Imprimer la page

Index

- [Type d'action](#)
- [Département](#)
- [Sur le vif](#)
- [Porteur\(s\) de l'action](#)
- [Objectif\(s\) et bref descriptif](#)
- [Origine\(s\)](#)
- [Description détaillée](#)
- [Bilan](#)
- [Partenaire\(s\)](#)

## Type d'action

- Aînés
- Etablissement
- Habitat
- Inclusion
- Lien social
- Liens intergénérationnels

- 
- Parentalité
  - Pratiques professionnelles

## Département

Loire-Atlantique (44)

## Sur le vif

**« Ce que j'aime ici, c'est qu'on fait comme on veut ! On n'est obligé à rien. Toutefois, il y a une vraie solidarité qui s'installe entre nous. On se préoccupe les uns des autres, on s'assure que chacun va bien... »** Un résident sénior.

**« Il s'agit de créer des liens, croiser grands et petits au détour du couloir, dans le jardin, pour pouvoir vivre les relations simplement. On grandit ensemble, on construit ensemble »** La Directrice du pôle établissements.

## Porteur(s) de l'action

Croix Rouge française

## Objectif(s) et bref descriptif

Afin de répondre aux besoins d'hébergement de personnes âgées autonomes et d'optimiser un projet de réhabilitation de structures d'accueil parents/enfants, la Croix Rouge française a implanté, en proximité du centre-ville de Nantes, un espace intergénérationnel. Il réunit, sur un même lieu un centre maternel accueillant des futures mamans ou jeunes mamans fragilisées avec leurs enfants, un centre parental, une crèche ouverte aux enfants du centre maternel et à des enfants du quartier et une résidence autonomie pour personnes âgées autonomes. Cette cohabitation a favorisé la solidarité entre les résidents de tous âges, la création d'initiatives partagées, l'ouverture sur le quartier. Une action qui illustre une évolution du fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux et répond à une démarche de vivre ensemble.



## Origine(s)

Depuis 1979, la Croix Rouge possède avenue Bouchaud à Nantes, un site d'accueil pour des mères en difficulté et leurs enfants, auquel est venue s'adjoindre une crèche accueillant également des enfants du quartier. Les bâtiments, implantés sur un vaste terrain (7000 m<sup>2</sup>), dont une partie classée en espace boisé protégé, sont devenus vétustes et leur restructuration implique qu'ils soient détruits et reconstruits. Une réflexion est alors engagée par la fédération régionale de la Croix Rouge, dans un contexte budgétaire contraint (peu de fonds propres, des financements publics en baisse...) et une obligation de maintenir l'activité pendant les travaux. Plutôt que de réaliser une opération immobilière en cédant le terrain pour construire une résidence de luxe, le choix est fait de reconstruire les services existants sur le site et d'y implanter d'autres activités de la Croix Rouge, dans une logique de mutualisation : un centre parental, qui accompagne des couples dans l'exercice de leur parentalité, précédemment situé dans d'autres locaux et l'administration du pôle établissements, qui gère huit établissements sur la région. En lien avec le Conseil départemental, une analyse des besoins du territoire est également conduite. Elle permet de diagnostiquer, sur ce quartier résidentiel où la population vieillit, un besoin d'habitat intermédiaire, entre le domicile et les deux EHPAD déjà existants. La création d'une résidence autonomie vient donc compléter le projet, avec de la part de la Croix Rouge la volonté de capitaliser sur son cœur de métier : l'accompagnement vers l'autonomie des personnes, quel que soit l'âge.

En 2012 débutent alors 5 ans de chantier, pour relever un défi à la fois architectural (faire cohabiter, et non pas juxtaposer, sur un même site des activités et des publics différents), managérial (accompagner l'évolution des pratiques professionnelles des équipes tout en conservant l'identité de chaque établissement) et humain (intégrer les différents publics au sein du quartier et favoriser les liens intergénérationnels). La maîtrise d'ouvrage est confiée à une filiale du groupe Bouygues, Linkcity, retenue pour sa compréhension de la spécificité du projet. Le choix est fait, conjointement avec les responsables, d'attribuer à chaque établissement son propre espace, avec des entrées bien identifiées et sécurisées (badges), tout en créant des lieux de rencontre et de partage, comme le vaste hall commun et le parc. La nécessité de maintenir les activités du centre maternel et de la crèche ont imposé un phasage contraignant des travaux et des conditions parfois difficiles, tant pour les professionnels que pour les bénéficiaires. Les travaux débutent en décembre 2013, avec la

---

construction des centres maternel et parental et de la cuisine centrale, livrés en avril 2014. Les anciens bâtiments sont alors progressivement rasés, alors qu'est lancée la réalisation de la crèche et de la résidence autonomie, achevés en octobre 2016. La dernière étape, jusqu'en avril 2017, a permis d'implanter l'espace administratif et d'aménager le parc.

L'ensemble, propriété de l'entreprise sociale pour l'habitat Aiguillon construction (filiale du groupe Arcade), est géré par la Croix Rouge Française. Cette première collaboration autour du « Village du Bois Bouchaud » a abouti à la création de Croix-Rouge Habitat, associant à 50/50 l'entreprise et l'association et spécialisée dans la production d'habitat pour les publics les plus fragiles.

## **Description détaillée**

### **Une autonomie sécurisée**

Aujourd'hui, les 48 places du centre maternel, où résident les mamans et leurs enfants, entre le 7ème mois de grossesse et les 3 ans de l'enfant, constitue le cœur du « village du Bois Bouchaud ». Elles y croisent au quotidien les enfants de la crèche, dont 50 des 80 places sont ouvertes à des petits du quartier et 13 réservées à des nourrissons sous ordonnance provisoire de placement. S'y côtoient aussi les 15 familles suivies par le centre parental et les seniors de la résidence autonomie Ginkgo Biloba.

Cette dernière compte 36 logements (60 places), des T1 bis ou T2, que les résidents, des personnes âgées encore autonomes (GIR 5 et 6), peuvent aménager comme ils le souhaitent et où ils peuvent recevoir, voire héberger, leurs proches sous certaines conditions. Tous ont été équipés pour favoriser l'accessibilité et l'autonomie de leurs habitants. Les personnes qui s'y sont installées, quasiment autant d'hommes que de femmes entre 67 et 95 ans, sont des Nantais, pour certains anciens habitants du quartier, mais également des parents d'actifs mutés sur Nantes, qui souhaitent garder leurs aînés en proximité. Pour ces retraités, qui disposent de 900 à 1500 euros de revenus par mois en moyenne, le loyer mensuel s'élève à 630 ou 800 euros, hors Aide Personnalisée au Logement, à laquelle la majorité est éligible. Un forfait inférieur à 100 euros par mois leur permet de bénéficier de l'accompagnement d'une animatrice/coordinatrice (financée en partie par le forfait autonomie instauré par la loi ASV), et d'une surveillance 24H/24H. Un restaurant est également mis à leur disposition, ainsi qu'à celle de leurs invités et une réflexion est actuellement en cours pour pouvoir l'ouvrir, avec l'aide de la ville de Nantes, aux seniors du quartier.



## Un projet centré sur le vivre-ensemble

Mais la véritable plus-value du Village du Bois Bouchaud tient dans la proximité des publics, dans les rencontres qu'elle induit et dans l'enrichissement réciproque qui en résulte. Au-delà du taux d'occupation de la résidence autonomie, c'est le projet de la personne accueillie qui prime. Elle doit témoigner d'une volonté réelle de s'investir dans la vie de la structure, même si pour l'instant aucun projet personnalisé n'est formalisé. Tout en respectant l'intimité de chacun, les résidents sont encouragés, par l'animatrice ou les deux jeunes en service civique qui interviennent au sein de la résidence, à retrouver un rôle actif. Une démarche d'autant mieux perçue et facilitée que la proximité avec les enfants suscite des initiatives. De nombreuses activités sont organisées en commun avec la crèche, qu'il s'agisse de lecture de contes, de jardinage dans le parc, où les personnes âgées cultivent un potager. Du côté des mamans du centre parental, on s'enhardit à inviter les seniors lors du défilé de présentation des tenues réalisées en atelier couture. Certains résidents du Ginkgo Biloba interviennent même bénévolement, une ou deux fois par semaine, au sein du vestiaire solidaire pour enfants dont des mamans du centre maternel assurent, dans le cadre de leur suivi, la gestion. Preuve que des dynamiques se mettent en place, les résidents eux-mêmes proposent des initiatives, comme ce bal, animé par le petit fils de l'un d'entre eux.



## Faire vivre de nouvelles dynamiques

D'autres interactions se mettent également en place avec les habitants du quartier. Après une période tendue, lors des travaux, ces derniers sont conviés chaque trimestre à une réunion avec les mamans et les seniors. L'occasion de désamorcer d'éventuels problèmes de voisinage mais aussi de construire des projets communs. Le vestiaire pour enfants, alimenté par les dons, pourrait ainsi devenir prochainement une boutique ouverte aux personnes extérieures. La prochaine fête des voisins, se fera également en commun avec les habitants des rues environnantes, sur une petite place qui jouxte la résidence. Des liens se tissent aussi avec les clubs seniors des quartiers alentour : dans le cadre des parcours lectures organisés par l'Office des retraités et personnes âgées nantais (ORPAN), une vingtaine de retraités extérieurs à la résidence ont été accueillis pour déjeuner, avant une lecture de textes choisis. L'occasion de faire découvrir la résidence autonomie et de changer le regard des personnes âgées sur les lieux d'hébergements.

Aujourd'hui, l'approvisionnement semble réciproque entre résidents seniors, mamans et enfants. Les premiers se sentent sécurisés par l'environnement du « Village du Bois Bouchaud » et retrouvent un sentiment d'utilité auprès des petits, qui leur permet à nouveau de se projeter. Les secondes découvrent ou redécouvrent les solidarités familiales.

Reste encore à travailler avec les professionnels sur leurs pratiques, bousculées par le nouvel environnement mais surtout impactées par la complexité accrue des situations prises en charge au sein du centre maternel. Avec pour objectif de préserver la spécificité de chacun, sans affaiblir les dynamiques initiées.

## Bilan

- Réponse à un besoin identifié de logements intermédiaires pour personnes âgées autonome, entre le domicile et l'établissement.
- Rupture de l'isolement et accroissement de la capacité des personnes âgées à se projeter, du fait d'une meilleure estime de soi et d'un sentiment d'utilité.
- Renforcement du lien social et de la capacité à vivre ensemble favorisé par la mixité des publics.
- Evolution des pratiques professionnelles.

---

## **Partenaire(s)**

Etat (aides à la pierre), Région Pays-de-la-Loire, Conseil départemental de Loire-Atlantique, Nantes Métropole, Ville de Nantes, CAF de Loire-Atlantique, CARSAT, Caisse des Dépôts et Consignation, Aiguillon Construction.

## **Contact**

### **BOUGET Catherine**

Directrice, Pôle établissements Enfants Familles Personnes âgées

Croix-Rouge Française, Délégation des Pays-de-la-Loire

**Adresse** : 25 rue Bouchaud  
44100  
Nantes  
France

**Tél.** : 02 40 57 51 66

**Courriel** : [Catherine.bouget@croix-rouge.fr](mailto:Catherine.bouget@croix-rouge.fr)

**Site web** : [www.croix-rouge.fr](http://www.croix-rouge.fr)

